

## Comment s'inscrire aux activités du Service Animation Jeunesse de TREFFLEAN

### Le dossier d'inscription annuel (fiche cartonnée)

- 1- Remplir la fiche cartonnée recto-verso
- 2- Signer pour l'année civile en cours. Ce document est valable 3 ans sous réserve de le vérifier et le signer en début d'année (Janvier)
- 3- Signer le règlement du service animation (feuille agrafée à la fiche cartonnée et ne pas la dégrafer)
- 3- Fournir les photocopies des vaccins
- 4- Fournir une photocopie de l'attestation de quotient familial (CAF ou MSA) pour pouvoir bénéficier des tarifs A ou B. Si ce document n'est pas fourni, le dernier tarif C sera appliqué.

### La fiche d'inscription pour chaque vacances (ou mercredis entre chaque période de vacances)

A chaque vacances, une fiche d'inscription avec toutes les journées et activités est à remplir.

Il faut juste indiquer le nom-prénom et âge de l'enfant et entourer chaque activité choisie. Le règlement est à effectuer tout de suite pour que l'inscription soit effective (paiement possible en chèque, espèces, bon caf, chèques vacances) Une attestation est faite sur demande (cocher la case attestation: oui)

<b>Judi 11 juillet</b> Journée  <b>COBAC PARC</b> <b>AQUA FUN PARC</b>  Catégorie 4	<b>Vendredi 12 juillet</b>  <u>Matin</u> Moulin à vent Catégorie 1 <b>Repas ?</b> <u>Après-midi:</u> Olympiades et jeux mouillés Catégorie 1
---	--

Quotients familiaux/ Catégories	NOMBRE	A ≤ 740 €	B = 741 à 1100 €	C ≥ 1101 € Et hors commune	TOTAL
Catégorie 1	2	4.37 €	4.95 €	5.45 €	9.90
Catégorie 4	1	15.50 €	17.17 €	18.83 €	17.17
Repas	1	4.85 €	4.85 €	4.85 €	4.85
					31.92 €